

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU MARDI
17/02/20206

Jacques ouvre la séance à 20h09

13 personnes présentes

Réception de 6 pouvoirs

Soit 19 personnes.

L'assemblée générale extraordinaire ne peut pas se tenir, faute de Quorum.

Une question a été posée : Est-ce qu'il y a des titulaires pour le bureau (en remplacement des 2 porte-paroles) ? Pas de manifestation.

Par suite d'un vote, la date du mardi 17 mars a été retenue pour faire la deuxième AG extraordinaire, au club de l'amitié.

Discussion par rapport à la vie de l'association sous une autre forme, si nous voulons continuer nos actions cette année.

Constat : Nous avons la salle disponible le mardi soir pour nos rencontres, nous avons cotisé pour l'année 2026 à l'assurance des S.E.L. et nous finissons l'année 2025 avec un bilan financier positif.

Seul, aujourd'hui, nous attendons le retour du Crédit MUTUEL à la suite du courrier, stipulant la clôture du compte bancaire du SEL du Mantois.

Ce début de discussion doit nous faire réfléchir, chacun d'entre nous, sur notre envie de maintenir des actions ou pas. Comme, prochainement le "Le troc Plants" sur le marché de Mantes la ville. Si des personnes volontaires se manifestent, des actions peuvent vivre sur l'année 2026.

20H33 CLOTURE de l'AG EXTRAORDINAIRE

Puis, comme à chaque fois nous avons partagé et grignoté ensemble !